

Bilan Actif

Signé par :

Hervé CAPELLE

CE238AC48AEB472...

		30/06/2025			30/06/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brev ets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	609 384		609 384	609 384
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques,mat. et outillage inclus.				
	Autres immobilisations corporelles	199 249	140 347	58 902	18 690
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	1 005		1 005	1 005
	TOTAL (II)	809 638	140 347	669 292	629 079
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
COMPTES DE REGULARISATION	Créances clients et comptes rattachés	350 459	48 795	301 664	307 643
	Autres créances	19 810		19 810	31 356
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	744 382		744 382	777 486
	Charges constatées d'avance	600		600	600
	TOTAL (III)	1 115 252	48 795	1 066 457	1 117 085
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		1 924 890	189 142	1 735 748	1 746 164

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		30/06/2025	30/06/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	173 901	173 901
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	263 393	263 393
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	20 000	20 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	113 988	144 988
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	311 556	269 000
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		882 838	871 282
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		722
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	136 508	163 064
	Dettes fiscales et sociales	251 405	259 168
	DETTES DIVERSES		
DETTES (1)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	3 298	2 032
	Produits constatés d'avance (1)	461 699	449 897
Total des dettes		852 910	874 882
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		1 735 748	1 746 164
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		311 555,73	269 000,48
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		852 910	874 882
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 735 748** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 701 522** euros et un total **charges** de **1 389 967** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **311 556** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2024** et finit le **30/06/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'entreprise.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait susceptible d'avoir une incidence comptable n'est à signaler sur l'exercice.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général .

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Immobilisations non décomposables :

Conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations décomposables :

Si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	609 384					609 384
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	609 384					609 384
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	106 486					106 486
	Matériel de transport	17 512		42 045		16 166	43 391
	Matériel de bureau, mobilier	53 376		14 996		19 000	49 372
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	177 374		57 041		35 166	199 249
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	1 005					1 005
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 005					1 005
TOTAL		787 763		57 041		35 166	809 638

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	89 746	9 634		99 380
	Matériel de transport	17 512	4 788	16 166	6 134
	Matériel de bureau, mobilier	51 427	2 406	19 000	34 833
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	158 684	16 829	35 166	140 347
TOTAL		158 684	16 829	35 166	140 347

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice	
Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel		
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions		30/06/2025
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
	PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour pertes sur marchés à terme					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
	Autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES						
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières					
	Sur stocks et en-cours					
	Sur comptes clients	51 137		2 342		48 795
	Autres					
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	51 137		2 342		48 795
TOTAL GENERAL		51 137		2 342		48 795
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles				2 342		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.						

Créances et Dettes

		30/06/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 005		1 005
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	350 459	350 459	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	400	400	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	19 110	19 110	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	300	300	
	Charges constatées d'avances	600	600	
TOTAL DES CREANCES		371 875	370 870	1 005
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes et de crédit à 1 an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes et de crédit à plus 1 an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	136 508	136 508		
	Personnel et comptes rattachés	92 804	92 804		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	67 053	67 053		
	Impôts sur les bénéfices	15 695	15 695		
	Taxes sur la valeur ajoutée	71 454	71 454		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	4 398	4 398		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	3 298	3 298		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	461 699	461 699		
TOTAL DES DETTES		852 910	852 910		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		722			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Fonds Commercial

	30/06/2025	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	609 384	
TOTAL	609 384	

Les règles d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux ont été modifiées pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 suite à la transposition de la directive comptable européenne unique n°2013/34/UE du 26 juin 2013 – règlement ANC 2015-06.

En application des dispositions de l'article 214-3 du pcg, nous avons estimé que le fonds commercial inscrit à l'actif n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il n'est pas amorti.

Du fait du niveau d'activité de l'entreprise, il n'y a pas de perte de valeur de cet actif. Aucune dépréciation n'est donc à constater.

Produits à recevoir

30/06/2025

Total des Produits à recevoir		139 729
Autres créances clients		137 500
CLIENTS FACTURES A ETABLIR HG	113 376	
CLIENTS @COM FACTURES A ETABLIR IG	24 124	
Autres créances		2 229
INTERETS COURUS A RECEVOIR	2 229	

Charges à payer

30/06/2025

Total des Charges à payer		129 827
Dettes fiscales et sociales		128 670
PERS CONGES A PAYER	62 804	
PERS PRIMES A PAYER	30 000	
ORG SOC CH/CONGES A PAYER	22 717	
ORG SOC CH/PRIMES & 13 MOIS A PAYER	10 500	
ETAT CHARGES A PAYER	1 405	
CONTRIBUTION FORMATION A PAYER (TA & FC)	1 244	
Autres dettes		1 157
DEBIT CRED DIVERS CHARGES A PAYER	1 157	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	30/06/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION SAGS LOC PARKING		600	600
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			600

Capital social

		30/06/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		10 432,00	16,6699	173 900,55
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		10 432,00	16,6699	173 900,55

@COM.BERGERAC
Société à responsabilité limitée
au capital de 173 901,44 euros
Siège social : 113-115 Rue Neuve d'Argenson
24100 BERGERAC
378721211 RCS BERGERAC

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 14 NOVEMBRE 2025
--

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2025

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2025 s'élevant à 311 555,73 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	311 555,73 euros
A titre de dividendes aux associés	300 000,00 euros
Soit 28,76 euros par part	
Le solde, soit	11 555,73 euros
En totalité au compte « autres réserves »	
S'élevant ainsi à 125 544,11 euros.	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 300 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2022 :

300 000,00 euros, soit 28,76 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 300 000,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2023 :

300 000,00 euros, soit 28,76 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 300 000,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2024 :

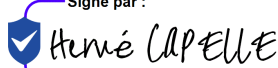
300 000,00 euros, soit 28,76 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 300 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 14 novembre 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

M. Hervé CAPELLE

Signé par :

CE238AC48AEB472...